



n° 182

Novembre 2012

Moins de créations d'entreprises classiques, mais un meilleur potentiel pour durer



projetdentreprise.over-blog.com

En raison de mesures politiques, la création d'entreprises est particulièrement dynamique depuis dix ans. La mise en place du statut d'auto-entrepreneur en 2009 a accéléré le nombre de créations. Il a aussi provoqué un effet de substitution engendrant une baisse de la création classique. Le volume total d'emploi est néanmoins resté aussi important dans les entreprises classiques. Moins nombreuses, elles démarrent avec de meilleures caractéristiques pour durer que celles des générations précédentes : un créateur plus diplômé, plus expérimenté, mieux entouré, davantage aidé et un capital de départ supérieur.

Les auto-entreprises sont dans une situation beaucoup moins favorable. Beaucoup démarrent avec peu de capital et ne sont que des activités de complément pour le créateur.

La création d'entreprises est un levier important pour la politique économique d'un territoire. Dans la région Centre, l'enjeu du renouvellement du tissu productif est d'autant plus fort en raison de la diminution structurelle de l'emploi industriel, notamment sur certaines zones. C'est pourquoi les collectivités territoriales mettent en œuvre une politique active d'aide à la création d'entreprises et de développement de leur potentiel de croissance.

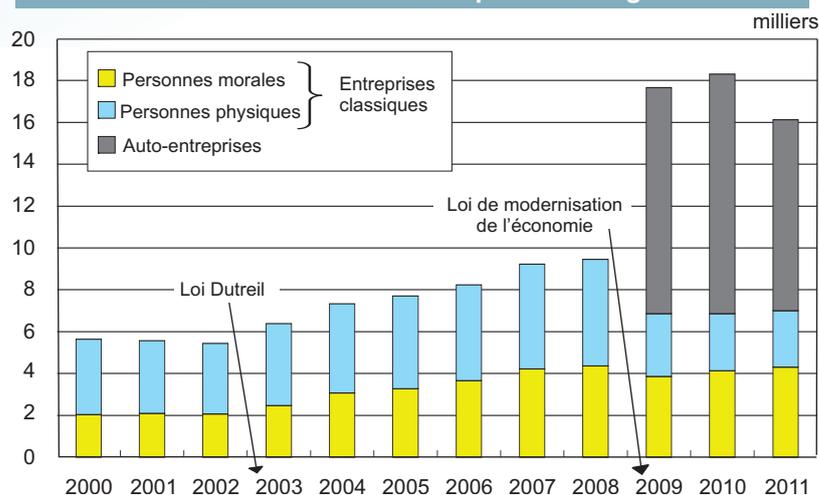
En 2011, plus de 16 000 entreprises ont été créées dans le Centre, soit trois fois plus qu'en 2002, dont + 30 % pour les entreprises classiques. La création a été dynamique entre 2002 et 2008 comme au niveau national suite à la mise en œuvre de la loi pour l'initiative économique qui a allégé les conditions pour créer (Loi Dutreil en 2003). La mise en place du statut d'auto-entrepreneur le 1^{er} janvier 2009, institué par la loi de modernisation de l'économie (LME), a fortement accéléré les créa-

tions (+ 87 % entre 2008 et 2009). Après un léger essoufflement début 2011, la création d'auto-entreprises se stabilise début 2012.

Près des deux tiers des créateurs ont opté pour ce nouveau statut, soit

4 points de plus qu'au niveau national. Un auto-entrepreneur sur quatre aurait cependant créé son entreprise même si ce régime n'avait pas existé. Cette substitution entre entreprises classiques et auto-entreprises concerne principalement celles ayant

L'évolution de la création d'entreprises en région Centre



Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene)

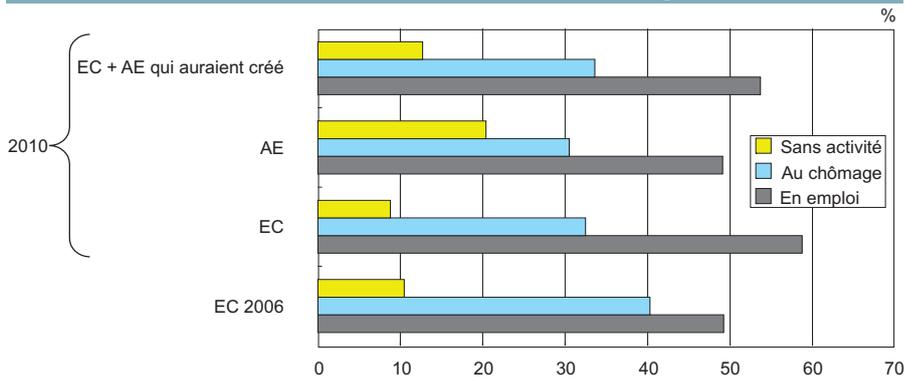
la forme juridique de « personne physique ». Entre 2008 et 2009, la baisse du nombre d'entreprises créées sous cette forme explique les quatre-cinquièmes de la diminution observée pour les entreprises classiques. Avec la crise, le nombre d'entreprises « personnes morales » a diminué de 12 % sur cette période, puis retrouve en 2011 son niveau de 2008.

Moins de créations classiques mais autant d'emplois créés

Le nombre moyen d'emplois créés par chaque nouvelle entreprise régionale a progressé entre 2006 et 2010. Chaque entreprise classique a créé 1,8 emploi contre 1,5 quatre ans plus tôt. L'emploi dans les entreprises à leur création est important dans les secteurs du conseil aux entreprises et dans l'industrie (respectivement 2,9 emplois et 2,5 emplois). L'augmentation du nombre moyen d'emplois compense ainsi la baisse du nombre de créations sur la période. Cette diminution concerne principalement les entreprises ayant un seul emploi au démarrage, dont une partie a basculé vers le statut d'auto-entrepreneur. Au final, en 2006 comme en 2010, autant de postes ont été créés dans les nouvelles entreprises classiques, environ 13 000. En ajoutant les auto-entrepreneurs, ce sont 11 000 personnes de plus qu'en 2006 qui sont concernées par la création. Néanmoins, les auto-entrepreneurs cumulent plusieurs activités dans quatre cas sur dix. Les deux tiers de ces entrepreneurs sont à temps plein dans une autre activité.

Dans un contexte de crise, les entrepreneurs du Centre, dans des proportions supérieures à celles des autres régions de province, semblent prêts à développer leur entre-

Situation du créateur avant la création en région Centre



Nota bene : EC : créateurs classiques, AE : auto-entrepreneurs, EC + AE qui auraient créé : ensemble des créateurs classiques et auto-entrepreneurs qui auraient créé leur entreprise si ce régime n'avait pas existé. Analyser la population "EC + AE qui auraient créé" permet de neutraliser l'effet de substitution entre l'entreprise classique et l'auto-entreprise. Cette population doit être comparée à la population "EC 2006".

Source : Insee, Enquêtes SINE 2006 et 2010

prise. Un quart d'entre eux pensent embaucher dans les douze prochains mois, soit 2 points de plus qu'en 2006. Les emplois correspondants concerneraient surtout deux secteurs : la construction et l'information-communication.

Davantage d'expérience chez les créateurs classiques

La mise en place de l'auto-entreprise a renouvelé le portrait du créateur en région Centre. En 2010, les créateurs classiques ont un profil plus favorable en termes de survie que ceux de 2006. Ils sont davantage diplômés, plus souvent en activité et avec une expérience de création.

Les entrepreneurs classiques de 2010 sont plus diplômés que ceux de la génération précédente. Un créateur classique sur cinq possède au moins un diplôme de niveau « bac + 3 », soit 2 points de plus qu'en 2006.

Les créateurs classiques de 2010 sont le plus souvent des actifs occupés au moment de la création. Six créateurs sur dix sont en emploi en 2010, c'est un de plus que quatre ans plus tôt. À conditions comparables, être en emploi avant la création augmente de 30 % les chances de pérenniser son entreprise. Parmi les actifs occupés, la moitié sont d'anciens salariés du secteur privé et un quart d'anciens indépendants. Même en intégrant les auto-entrepreneurs qui auraient créé leur entreprise,

la part des créateurs en emploi reste supérieure au niveau de 2006. Les nouveaux créateurs sont moins souvent chômeurs au lancement de leur projet, alors que le chômage a progressé d'un point entre 2006 et 2010. La part des chômeurs de longue durée parmi les entrepreneurs classiques s'est fortement réduite.

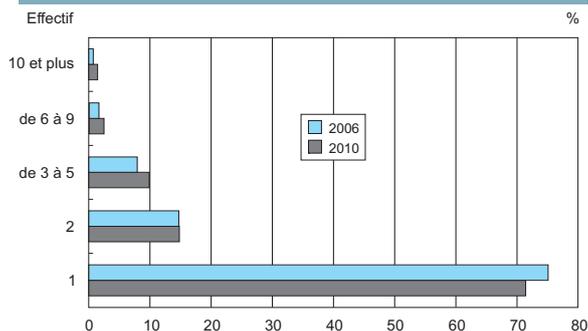
Les créateurs de 2010 sont aussi plus nombreux à s'appuyer sur leur expérience ou savoir-faire pour monter leur projet. Un tiers d'entre eux a déjà une expérience de création, souvent dans le même secteur d'activité. La double activité progresse parmi les créateurs d'entreprises classiques.

Les auto-entrepreneurs sont moins diplômés que les entrepreneurs classiques. Ils sont moins nombreux à travailler au moment de la création. Ils sont deux fois plus souvent inactifs au démarrage de leur projet, dont un tiers de retraités.

Des créateurs classiques plus entourés

La création en 2010 résulte moins d'une contrainte qu'en 2006 (situation de chômage, seule possibilité de travailler). C'est un projet davantage construit et donc un facteur de réussite pour la survie de l'entreprise. Les principales motivations à la création sont la volonté d'être indépendant et le goût d'entreprendre. Les entrepreneurs régionaux se montrent de plus en plus attirés par des opportunités et ont la volonté d'innover. Lorsqu'ils lancent leur projet, les créateurs classiques sont mieux entourés qu'en 2006. En 2010, 37 % d'entre eux ont pu recevoir une formation par-

Répartition des créations selon l'effectif de début d'activité



Source : Insee, Enquêtes SINE 2006 et 2010

Les entreprises aidées par le Conseil régional

La région Centre, qui porte près de 80 % des aides économiques allouées par les collectivités territoriales, a fait du soutien à la création et au développement des entreprises l'une de ses priorités. Souhaitant disposer d'éléments de référence sur la dynamique entrepreneuriale, la Région a noué, depuis une dizaine d'années, un partenariat avec l'Insee permettant de manière permanente et régulière la naissance et l'évolution des jeunes entreprises régionales.

En 2010, la Région Centre a accordé 623 aides aux entreprises classiques pour un montant de 18 millions d'euros, afin d'aider à la création, à l'innovation ou à l'exportation. Les dispositifs d'aide à la création ou la reprise (CREATEM et CAP'Création Centre) représentent un tiers des montants votés et près de la moitié des entreprises aidées par le Conseil régional.

Les nouvelles entreprises aidées ont un profil bien particulier. Surreprésentées dans les secteurs de l'industrie et de la construction, elles se distinguent par des capitaux de départ conséquents. Les deux tiers d'entre elles ont engagé 40 000 euros ou plus dans leur projet (une entreprise non aidée sur quatre).

La moitié des entrepreneurs aidés par le Conseil régional sont d'anciens chômeurs, alors que la part des chômeurs parmi les créateurs est d'un tiers. Le plus souvent artisans, ils bénéficient davantage que les autres de forts appuis de professionnels. Ils sont notamment parrainés par des structures d'aides à la création comme les chambres consulaires.

Mieux armées, les entreprises soutenues sont plus confiantes face à l'avenir et souhaitent, davantage que les autres, développer leur structure, en particulier en termes d'emploi.

Région Centre

ticière. Ils sont appuyés par leur entourage personnel ou professionnel dans 80 % des créations, soit 10 points de plus qu'en 2006. Les professionnels spécialistes, comme les juristes ou comptables, et les structures dédiées à la création, telles les Chambres de commerce et de métiers, sont davantage sollicités.

La mise en œuvre du projet est plus complexe pour les auto-entrepreneurs, en manque d'appui. Les trois quarts d'entre eux estiment avoir rencontré des difficultés pour établir un contact avec la clientèle ou effectuer les démarches de développement de leur entreprise, d'où l'enjeu d'améliorer les dispositifs d'accompagnement. Seulement un créateur sur dix a bénéficié d'une formation.

La création en forte hausse dans les services

Le statut d'auto-entrepreneur a modifié la répartition des créations par secteur d'activité. Si la hausse du nombre d'entreprises créées touche l'ensemble des secteurs, la progression est forte dans les services. Le nombre d'entreprises a triplé dans le secteur de l'information-communication et ceux du soutien aux entreprises et des services aux particuliers. Ces trois secteurs représentent plus du tiers de l'ensemble des créations en 2010 contre un quart en 2006. Malgré un contexte de crise, la création a progressé dans la construction, mais moins rapidement que dans les autres secteurs.

Le statut d'auto-entrepreneur a entraîné un effet de substitution va-

riable selon certains secteurs. Dans la construction, le commerce et les services aux particuliers, la création d'entreprises classiques a diminué d'un quart. Le commerce et la construction restent en tête des créations classiques, avec une part respective de 23 % et 16 %.

Ce statut a peu d'impact dans l'activité immobilière et les métiers de la finance. Dans ce dernier secteur, la création d'entreprises classiques a diminué en raison de la crise. La mise en place du statut n'a pas empêché une croissance dynamique des entreprises classiques dans le transport et dans l'hébergement-restauration, secteurs moins concernés par l'auto-entrepreneuriat.

Malgré la baisse structurelle de l'emploi dans l'industrie, la création d'entreprises classiques est supérieure au niveau national et progresse de plus de 8 % sur la période.

Des entreprises classiques avec un capital de départ plus élevé

La création d'une entreprise nécessite un apport financier, facteur déterminant de l'importance du projet et de sa survie. En 2010, les projets de création se sont concrétisés avec des investissements plus conséquents au lancement que quatre ans auparavant. Le nombre d'entreprises classiques débutant avec un capital de 40 000 euros ou plus a progressé de 55 %.

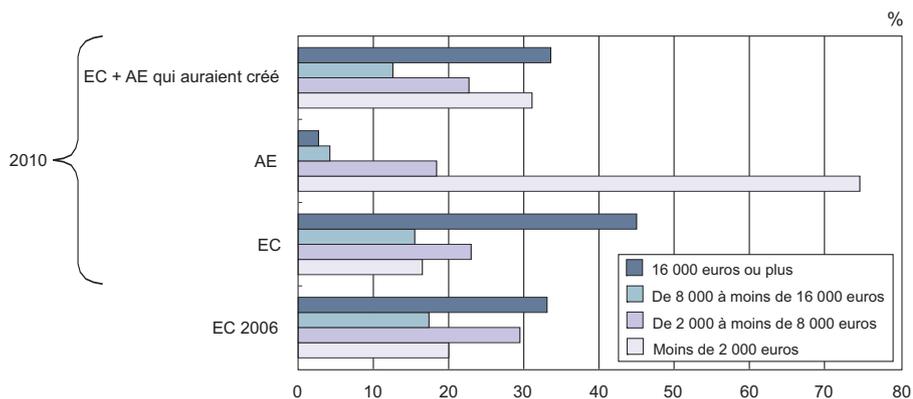
Les entrepreneurs régionaux engagent des moyens plus importants que leurs homologues dans les autres régions. Un créateur sur quatre a créé son entreprise avec un capital de 40 000 euros ou plus, soit 3 points de plus qu'ailleurs. Certaines activités, un peu plus présentes en région Centre, requièrent une mise de fonds conséquente. C'est principalement le

Créations d'entreprises par secteur d'activité en région Centre

	2010			2006
	Entreprises classiques	Auto-entreprises	Total	
Industrie	460	603	1 063	423
Construction	1 156	1 765	2 921	1 579
Commerce	1 558	2 672	4 230	2 030
Transports	206	92	298	177
Hébergement-restauration	469	324	793	443
Information et communication	165	569	734	263
Activités financières et d'assurance	296	63	359	335
Activités immobilières	465	74	539	460
Soutien aux entreprises	1 026	2 285	3 311	1 169
Éducation, santé, action sociale	668	875	1 543	722
Services aux particuliers	396	2 116	2 512	639
Total	6 865	11 438	18 303	8 240

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene)

Moyens investis au démarrage de l'entreprise en région Centre



Source : Insee, Enquêtes SINE 2006 et 2010

cas dans les services financiers et l'industrie. Une entreprise industrielle sur cinq a mobilisé 160 000 euros ou plus au démarrage, contre seulement une sur douze pour l'ensemble des secteurs.

Dans la région, 40 % des créateurs ont investi moins de 8 000 euros, soit une baisse de 10 points par rapport à 2006. Outre un léger effet inflationniste observé entre 2006 et 2010, cet écart s'explique par le choix de créateurs disposant de moyens limités d'opter pour le régime moins contraignant de l'auto-entreprise, délaissant la création classique. En neutralisant l'effet de l'auto-entrepreneariat, la proportion des entreprises ayant engagé moins de 8 000 euros est supérieure de 4 points à celle de 2006.

La création d'une auto-entreprise ne mobilise pas autant de moyens financiers que celle d'une entreprise classique. Plus de quatre projets sur dix n'ont nécessité aucun capital de départ et les trois quarts se sont réalisés avec moins de 2 000 euros. Les auto-entreprises sont surtout présentes dans les secteurs des services à la personne ou aux entreprises, où la mise de fonds est réduite.

L'aide concentrée sur les entreprises classiques

Les pouvoirs publics mènent une politique active d'incitation à la création d'entreprises. Aider les créateurs constitue un enjeu fort, car disposer d'une aide financière et de conseils au lancement du projet favorise la survie de l'entreprise.

Il existe des dispositifs nationaux d'accompagnement et de soutien, Accre, Nacre, PCE, CIR, exonérations de charges, aides à l'innova-

tion, etc. mais aussi locaux ou régionaux (CREATEM, CAP'Création Centre, Cap'Emploi Centre...). Ces aides consistent en un apport sous forme de subvention ou d'avance remboursable à taux zéro ou encore de réduction de coûts, principalement via des exonérations de cotisations sociales ou des diminutions des charges d'intérêts. Les nouvelles entreprises régionales sont de plus en plus concernées par ces dispositifs. En 2010, plus de la moitié des créateurs classiques ont pu bénéficier d'aides ou d'exonérations publiques contre 45 % quatre ans plus tôt. En particulier, les anciens demandeurs d'emploi de moins d'un an sont presque tous aidés. L'Accre, qui s'adresse aux demandeurs d'emploi et bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), est l'aide la plus attribuée dans le Centre. Elle est versée à la moitié des nouveaux créateurs.

La proportion des entreprises aidées croît avec le capital de départ. Néanmoins, au-delà de 16 000 euros, cette part se réduit, pour partie en raison de choix budgétaires contraints, alors même que la mise de fonds est un élément essentiel de la survie de l'entreprise et de sa capacité de développement.

Les auto-entrepreneurs sont moins soutenus financièrement du fait notamment de projets plus modestes et de la nouveauté du statut. Faisant le plus souvent appel à leurs ressources personnelles pour créer, seulement un tiers d'entre eux est aidé. Dans la quasi-to-

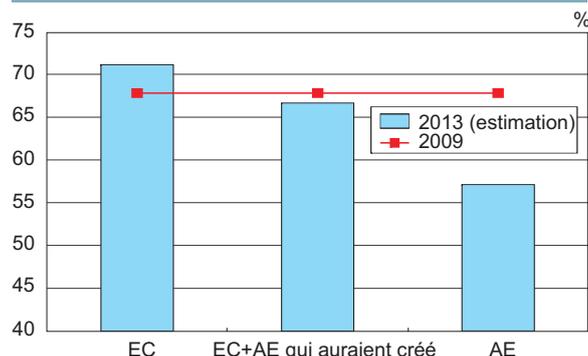
talité des cas, c'est l'Accre qui est attribuée.

Un taux de survie 2013 estimé supérieur à 2009 pour les entreprises classiques

En 2010, les entreprises à faible capital de départ et avec un seul emploi au démarrage se sont en majorité tournées vers le statut d'auto-entrepreneur. Les entreprises qui ont choisi de se créer sous la forme classique sont en moyenne plus solides qu'en 2006. En région Centre, le taux de survie à trois ans estimé pour ces nouvelles entreprises est supérieur à celui des entreprises créées en 2006 (71 % contre 68 %). Dans un contexte de crise, l'augmentation des défaillances pourrait cependant limiter ce taux de survie. Néanmoins, en neutralisant l'effet de l'auto-entrepreneariat, les entreprises apparaissent légèrement moins solides que quatre ans auparavant. Avec un capital de départ moindre, la probabilité de survie est réduite : une entreprise mobilisant des capitaux supérieurs à 40 000 euros a une chance de survie supérieure de 30 % à une entreprise engageant entre 16 000 et 40 000 euros.

La durée de vie des auto-entreprises est plus réduite, en particulier pour les auto-entrepreneurs multi-actifs ou qui ont engagé de faibles capitaux de départ. Au niveau national, plus de quatre auto-entrepreneurs sur dix n'ont pas déclaré de chiffre d'affaires ou ont quitté le statut dans les deux années qui suivent la création. En région Centre, la fragilité des auto-entreprises est confirmée, avec un taux de survie potentiel de 56 % au bout de trois années. ♦

Taux de survie à trois ans des entreprises régionales créées en 2006 et 2010



Source : Insee, Enquêtes SINE 2009 et 2010

Quelques dispositifs d'aide à la création

Les dispositifs nationaux

➤ **L'Accre** (Aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprises), créée en 1979, s'adresse particulièrement aux demandeurs d'emploi et bénéficiaires du RSA. Elle consiste en une exonération de charges sociales pendant un an et, le cas échéant, à un maintien de certains minima sociaux pendant les premiers mois de la vie de l'entreprise.

➤ **Le dispositif Nacre** (Nouvel accompagnement pour la création et la reprise d'entreprise) vient remplacer le dispositif Eden et les chèques conseil au 1^{er} janvier 2009. Il permet aux personnes sans emploi ou rencontrant des difficultés à s'insérer durablement dans la vie active, de bénéficier d'un accompagnement à la création d'entreprise dans la durée (accompagnement individualisé avant et/ou après la création, prêt à taux zéro...).

➤ **Le PCE** (Prêt à la Création d'Entreprise), depuis sa création fin 2000, a vocation à améliorer le financement des jeu-

nes entreprises créées ou reprises. Il vise à répondre à l'insuffisance de fonds de petits projets (financement de la trésorerie, amélioration de l'accès au crédit bancaire...).

Les dispositifs régionaux

➤ **Le Cap'Artisanat Création**, anciennement CREATEM, vise à accompagner la création d'entreprise en octroyant une aide financière, sous la forme d'une subvention et/ou une avance remboursable à taux zéro plafonnée à 40 000 euros. Il s'adresse aux artisans appartenant au secteur de l'alimentaire, la restauration, les métiers d'art, l'éco-construction, l'énergie renouvelable, la maîtrise de l'énergie, la production, les commerces de première nécessité (café, presse, épicerie, station-service).

➤ **Les Cap'Création et Cap'Développement-Transmission** soutiennent respectivement la création d'un premier établissement, son développement (matériel, immobilier, technologique, exportation) mais également la reprise.

Le taux de création par zone d'emploi

Le taux de création moyen en région Centre est de 17,5 % en 2010 contre 9,7 % en 2006. Il est légèrement inférieur à celui de la France métropolitaine (18,1 %).

Dans le sud régional, comme en 2006, il est inférieur à la moyenne nationale.

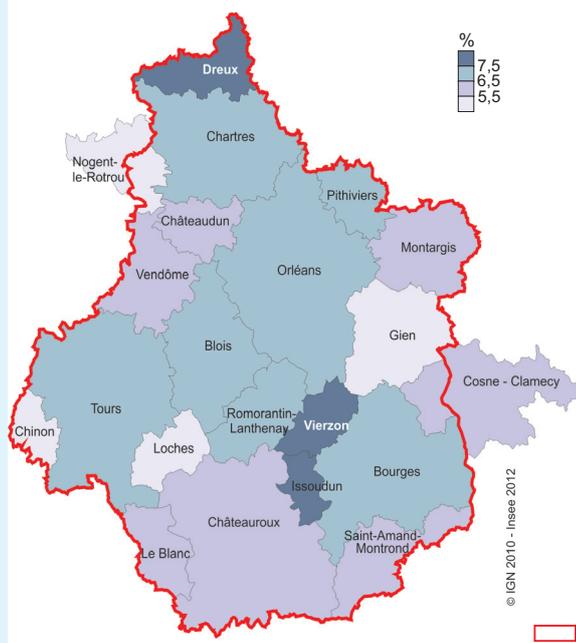
Ce taux est particulièrement élevé dans les zones d'emploi regroupant les grandes agglomérations régionales et sur-

tout dans les franges franciliennes (zones d'emploi de Dreux et de Pithiviers).

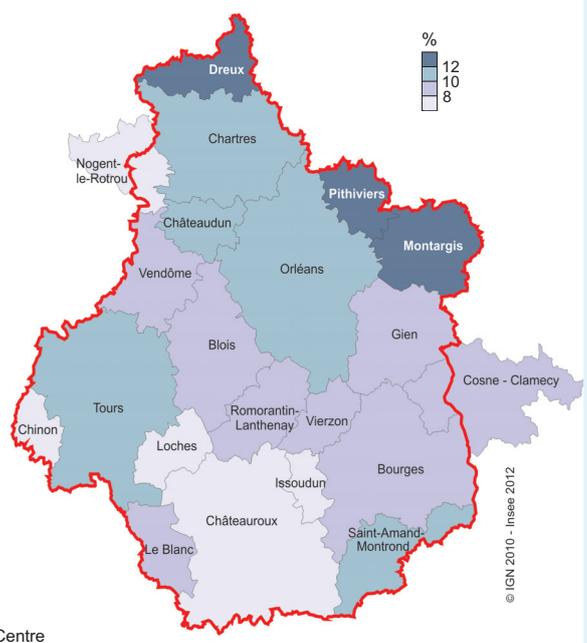
Cette répartition s'explique en grande partie par le statut d'auto-entrepreneur, où les taux de création les plus élevés sont constatés dans ces mêmes zones. Ceux des entreprises classiques sont importants sur les franges franciliennes, l'axe Orléans-Tours et le triangle « Vierzon-Issoudun-Bourges ».

Taux de création par zone d'emploi en région Centre en 2010

Entreprises classiques



Auto-entreprises



Contour de la région Centre

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene)

Moins d'entreprises classiques artisanales mais plus fréquemment aidées

Les artisans représentent 37 % de l'ensemble des créateurs régionaux, à la fois chez les entrepreneurs classiques et les auto-entrepreneurs, soit 4 points de moins qu'en 2006.

L'artisanat est surreprésenté dans les secteurs de la construction, l'industrie et les services à la personne.

Ces créateurs d'entreprises sont, plus souvent que dans les unités non artisanales, des hommes, jeunes, et d'anciens chômeurs. Ce sont également plutôt des personnes ayant un niveau de diplôme inférieur au baccalauréat. Appuyés par des structures professionnelles, comme les Chambres des métiers et de l'artisanat, les artisans bénéficient plus souvent

que les autres de dispositifs d'aide et d'accompagnement à la création. En 2010, 62 % perçoivent une aide pour la mise en place de leur projet contre 47 % pour les non-artisans. Plus de la moitié d'entre eux déclarent avoir reçu une formation pour la réalisation de leur projet contre environ 30 % pour les autres.

Pour comprendre ces résultats

Définitions

Une « **personne morale** » est un groupement doté de la personnalité juridique, dont la responsabilité principale incombe à l'entreprise et non au créateur. Les principales formes juridiques de la personne morale sont les sociétés anonymes (SA), les sociétés à responsabilité limitée (SARL), les sociétés civiles immobilières (SCI), les groupements d'intérêt économique (GIE), les entreprises unipersonnelles à responsabilité limitée (EURL).

Les entreprises « **personne physique** » n'ont pas de personnalité juridique propre et il n'y a pas de séparation entre le patrimoine de l'entreprise et celui de l'entrepreneur. L'entreprise « personne physique » regroupe les entreprises individuelles, dont les entreprises individuelles à responsabilité limitée (EIRL).

Méthodologie

Le **dispositif SINE** vise à étudier une génération d'entreprises durant les cinq premières années de leur existence. Ces entreprises sont interrogées à leur création, puis trois et cinq ans plus tard. Cette étude exploite les résultats de la première interrogation des entreprises créées au premier semestre 2010, toujours actives fin septembre, et appartenant au secteur marchand non agricole. Ne sont pas analysées ici les reprises d'entreprises.

L'enquête SINE interroge pour la première fois les créateurs **d'auto-entreprises**. Suite à la mise en place de ce statut, il est difficile de considérer que les entreprises

classiques de 2006 et celles de 2010 forment un champ semblable. Pour améliorer la comparabilité entre 2006 et 2010, on analyse les évolutions entre les entreprises classiques créées en 2006 et **les entreprises classiques et les auto-entreprises qui se seraient créées**, même sans la mise en place de ce nouveau statut. Cette information est issue de l'enquête auprès des auto-entrepreneurs.

Le **taux de survie** de 2013 est estimé sous l'hypothèse que l'impact d'une caractéristique (forme juridique, secteur d'activité, capital de départ...) sur le taux de survie est identique à celui de 2009 pour les entreprises créées trois

ans plus tôt. Ce taux de survie est calculé dans le cadre de l'étude sur l'enquête SINE 2009 à partir d'une régression logistique.

Cet impact a été supposé constant pour estimer le taux de survie de 2013. L'estimation n'intègre pas l'impact d'une concurrence plus forte. L'augmentation du nombre d'entreprises créées accroît la concurrence et peut contribuer à réduire le taux de survie. Parmi les auto-entreprises, la présence forte de la double activité ou la simplicité de la démarche de création doivent inciter à analyser les résultats avec prudence.

Directeur de la publication

Dominique Perrin

Coordination des études

Olivier Aguer

Équipe de projet

Benoît Bourges
Karine Pélissou

Rédaction en chef

Philippe Calatayud
Danielle Malody

Maquettiste / Webmestre

Hélène Ferreira Fernandes /
Yves Dupuis

Relations médias

Martine Blouin
Hortense Robert

Pour en savoir plus

« Dynamisme des jeunes entreprises en région Centre malgré la crise », *Insee Centre Info* n° 172, septembre 2011.

« Les créations d'auto-entrepreneurs toujours plus nombreuses en 2010 », *Flash Insee Centre* n° 39, janvier 2011.

« En 2006, plus de demandeurs d'emploi parmi les créateurs d'entreprise », *Insee Centre Info* n° 151, juillet 2008.

« Auto-entrepreneurs : au bout de trois ans, 90 % dégagent un revenu inférieur au Smic au titre de leur activité non salariée », *Insee Première* n° 1414, septembre 2012.

« Trois auto-entrepreneurs sur quatre n'auraient pas créé d'entreprise sans ce régime », *Insee Première* n° 1388, février 2012.

Institut national de la statistique et des études économiques

Direction régionale du Centre
131 rue du faubourg Banner
45034 Orléans Cedex 1

Tél : 02 38 69 52 52 - Fax : 02 38 69 52 00

www.insee.fr/centre